

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE CAMBRAI**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 décembre à 14 heures, le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame WIART Virginie, Vice-Présidente Déléguée.

En suite de convocation en date du 21 novembre 2024.

Secrétaire de séance : Mme Virginie WIART.

Nombre de membres en
exercice : **17**

Présents : **9**

Votants : **11**

Etaient Présent (s) : Mme Virginie WIART, Mme Dominique CARDON, Mr Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Sylviane LIENARD, Mme Maria-José POMBAL, Mme Florence NOCHELSKI, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Sabine CAGNARD.

Etaient Absents, excusés ou représentés :
Mr François-Xavier VILLAIN, Mme Françoise DEMONTFAUCON, Mme Sylvie LABADENS, Mr Michel MAUPRIVEZ, Mme Jocelyne PEYRAT-ARMANDY, Mme Brigitte BRACQ, Mr Alain DELEVALLEE donne pouvoir à Mme WIART, Mr Marc DERASSE donne pouvoir à Mr DELHAYE.

Objet de la délibération

Finances – Budget Annexe SSIAD.
Décision modificative.

Madame la Vice-Présidente Déléguée précise qu'il s'avère nécessaire d'établir une décision modificative afin de réaliser des ajustements au BP 2024 du Budget Annexe du SSIAD comme suit :

En fonctionnement

EN DEPENSES

- Pour les autres prestations à caractère médico-social : 20 000.00 €

EN RECETTES

- Pour les produits de la tarification : 20 000.00 €

Dépenses réelles de fonctionnement : + 20 000,00 €

Recettes réelles de fonctionnement : + 20 000,00 €

Décision Modificative N°1 - SSIAD

FONCTIONNEMENT					
Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
61128	Autre prestation à caractère médico-social	20 000,00	7311121	Forfait global de soin	20 000,00
011	Charges à caractère général	20 000,00	017	Produits de la tarification	20 000,00
Total dépenses de fonctionnement		20 000,00	Total recettes de fonctionnement		20 000,00
INVESTISSEMENT					
Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
Total dépenses d'investissement			Total recettes d'investissement		

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

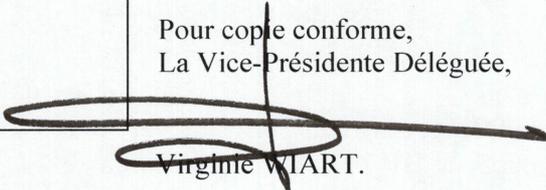
DECIDENT

- **L'ajustement des comptes du Budget Annexe SSIAD comme présenté ci-dessus.**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,


Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

